



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**

Direction de l'Urbanisme

**Madame Bety WAKNINE**

Directrice générale

Mont des Arts, 10-13

**B - 1000 BRUXELLES**

Réf. NOVA : 03/PFD/1764413 (corr. DU : Carine Defosse)

Réf. CRMS : AA/MB/BSA40014\_673\_PU\_Rue\_des\_Chats

Annexe : /

Bruxelles, le 21/05/2021

**Objet : BERCHEM-SAINTE-AGATHE. Rue des Chats / Rue du Zénith**  
**Demande de permis d'urbanisme portant sur le réaménagement de la voirie entre l'avenue du Roi Albert et la rue du Zénith.**

**Avis de la CRMS**

Madame la Directrice générale,

En réponse à votre demande du 05/05/2021, nous vous communiquons *les remarques* formulées par notre Assemblée en sa séance du 12/05/2021.

Étendue de la protection

Un tronçon de la rue des Chats est en bordure du site classé du Kattebroeck (AG du 02/03/2006) et en grande partie dans sa zone de protection. La Promenade Verte située dans le site de façon lui est quasi parallèle.



Analyse de la demande

La Rue des Chats est actuellement équipée d'une chaussée en asphalte dans sa partie nord, et en klinker béton dans sa partie sud. Les trottoirs sont recouverts de dalles de béton 30x30. Les immeubles de la rue sont construits à l'alignement, à l'exception du tronçon sud en contact avec le Kattebroeck, qui possède des zones de recul.

Le projet vise le renouvellement complet de façade à façade : nouveau revêtement de chaussée en asphalte, trottoirs en pavés béton 20x20, emplacements de stationnement en pavés porphyre de réemploi. Afin de sécuriser et de modérer la vitesse de circulation dans la rue, quatre plateaux traversants seront installés : un à chaque extrémité, un devant la crèche « *Les Chatons* » et le quatrième au raccord avec la promenade verte, au milieu du tronçon. De nouvelles plantations (*Sorbus aria Magnifica* et *Sorbus*

thuringiaca Fastigata) sont prévues pour assurer une homogénéité des plantations de la rue et la cohérence du maillage vert.



Situation projetée

Image extraite du dossier de demande



Vue de la partie Nord de la rue. En fond en blanc, la crèche « Les Chatons ».



Vue de la partie bordant le Kattebroeck avec une entrée de la promenade verte.

Photos CRMS

### Avis

La CRMS n'émet pas de remarques sur le projet de réaménagement et se prononce favorablement sur ce dernier.

Bien que non reprise dans la zone du projet, la CRMS fait toutefois remarquer que l'entrée de la promenade verte située à l'angle de la rue des Chats et de l'Avenue Albert, est actuellement encombrée et peu avenante. Une revalorisation de cette entrée de la promenade rendrait cette dernière plus attrayante et agréable pour les riverains.



Photo CRMS

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

C. FRISQUE  
Président

c.c. à : [mherla@urban.brussels](mailto:mherla@urban.brussels) ; [cdefosse@urban.brussels](mailto:cdefosse@urban.brussels) ; [jvandencruyce@urban.brussels](mailto:jvandencruyce@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [urban\\_avis.advises@urban.brussels](mailto:urban_avis.advises@urban.brussels) ; [cvandersmissen@urban.brussels](mailto:cvandersmissen@urban.brussels) ; [mbadard@urban.brussels](mailto:mbadard@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [espacepublic@urban.brussels](mailto:espacepublic@urban.brussels);